

**Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc
Séance du 14 mars 2023
N° 2023.03.14_4.2.**

4. Formation et vie universitaire

4.2. Capacités offertes limitées : modifications

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés ;

Vu la délibération prise par le conseil d'administration en date du 24 janvier 2023, portant sur les capacités offertes limitées ;

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique en date du 9 mars 2023, portant sur l'objet de la présente délibération ;

► Le conseil d'administration approuve les modifications des capacités offertes limitées pour l'année universitaire 2023-2024, telles qu'annexées à la présente délibération.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 33
Quorum : 17
Membres présents : 14
Membres représentés : 5
Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19
Contre : 1
Abstention : 0
Pour : 18

Fait à Chambéry, le 17 mars 2023.

Le Président de l'université Savoie Mont Blanc,



Philippe GALEZ

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le : Transmise au recteur de région académique le :	20/03/2023 20/03/2023
<p>Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.</p> <p>En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.</p>		

CAPACITES D'ACCUEIL Première année du 2ème cycle d'enseignement supérieur

ETABLISSEMENT: USMB

Composante ou domaine	Mention	Parcours	Capacités d'accueil 2022-2023		Capacités d'accueil 2023-2024		Capacité offerte limitée COL
			Capacité globale*	Le cas échéant, places réservées pour certaines catégories d'étudiants (préciser lesquelles) (non obligatoire)	Capacité globale*	Le cas échéant, places réservées pour certaines catégories d'étudiants (préciser lesquelles) (non obligatoire)	
FD	Droit des affaires	Droit et contentieux de l'entreprise	20	3	20	3	17
FD	Droit des affaires	European and international business law	10	3	10	3	7
FD	Droit notarial	Droit notarial	20	3	20	3	17
FD	Droit privé	Droit du dommage corporel	20	3	20	3	17
FD	Droit privé	Métiers du droit et de la justice	22	5	22	5	17
FD	Droit public	Juriste conseil des administrations publiques	20	3	20	3	17
FD	Droit public	Métiers du droit et du développement durable de la montagne	20	3	20	3	17
FD	Droit international	Droit des relations transfrontalières	20	3	20	3	17
IAE	Management	Système d'information et innovation numérique FI **	25	5	10	5	5
IAE	Management	Système d'information et innovation numérique FA **			10	0	10
IAE	Management	Achats et logistique	25	0	25	0	25
IAE	Management	Economic and Business Analyst	20	5	15	3	12
IAE	Management	Direction administrative et financière	25	5	25	5	20
IAE	Management	European Master in Business Studies	30	0	30	0	0
IAE	Management	Commerce international - Management de zones export	20	2	25	2	23
IAE	Management	Amélioration de la performance industrielle FI	25	5	10	5	5
IAE	Management	Amélioration de la performance industrielle FA			10	0	10
IAE	Management	Marketing - Cursus International	25	5	25	2	23
IAE	Management	Stratégie Digitale : marketing et communication spécialité Marketing de l'offre et de l'expérience client	20	2	20	2	18
IAE	Management	Stratégie Digitale : marketing et communication spécialité E-Business et communication	20	2	22	2	20
IAE	Management	Banque - Conseiller Clientèle de professionnels	25	2	25	2	23
IAE	Tourisme	Management de l'hôtellerie : revenue management **	22	2	23	2	21
IAE	Tourisme	Management International de l'Hôtellerie	22	2	23	2	21
IAE	Tourisme	Management du tourisme durable **	22	2	23	2	21
IAE	Tourisme	International business and tourism management	20	10	16	1	15
IAE	Tourisme	Management et ingénierie des événements	22	2	23	3	20
LLSH	Français langue étrangère	Français langue étrangère	35	5	35	5	30
LLSH	Langues étrangères appliquées	Internationalisation des organisations	35	5	35	5	30
LLSH	Langues étrangères appliquées	Analyse de crise et action humanitaire	35	7	35	7	28
LLSH	Langues étrangères appliquées	Développement et internationalisation des entreprises et des territoires	10	2	10	2	8
LLSH	Patrimoine et musées	Métiers du patrimoine	20	10	20	10	10
LLSH	Histoire	Sociétés et cultures, XVIe-XXIe siècles	18	0	18	0	18
LLSH	Mondes anciens	Histoire du monde gréco-romain classique et tardif	10	0	10	0	10
LLSH	Mondes médiévaux	Culture historique et mondes médiévaux	15	0	15	0	15
LLSH	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Interculturalité et métiers de la culture	32	5	32	5	27
LLSH	Psychologie	Enfant et adolescent	27	4	27	4	23
LLSH	Psychologie	Neuropsychologie	30	4	30	4	26
LLSH	Psychologie	Prévention	19	4	19	4	15
LLSH	Psychologie	Ergonomie socio-cognitive des systèmes intelligents	20	5	20	5	15
LLSH	Sociologie	Sociologie et sciences sociales appliquées aux métiers des études et de l'enquête FI	20	4			7
LLSH	Sociologie	Sociologie et sciences sociales appliquées aux métiers des études et de l'enquête FA			20	2	11
POLYTECH	Ingénierie des systèmes complexes	Advanced mechatronics	20	15	20	15	5
POLYTECH	Energie solaire	Energy for solar buildings and cities	24	14	24	14	10
POLYTECH	Energie solaire	Solar energy, law, economics and management	12	7	12	7	5

SCEM	Géographie	Géographie et montagnes	45	5	45	5 (redoublants)	40
SCEM	Géoressources, géorisques, géotechnique	Géosciences appliquées à l'aménagement	24	4	24	4	20
SCEM	Géoressources, géorisques, géotechnique	Aléas			12	3 (CMI)	9
SCEM	Gestion de l'environnement	Sciences de l'environnement appliquées à la montagne	42	0	42	4	38
SCEM	Chimie	Chimie verte et éco-innovations FA			24	2	22
SCEM	Informatique		32	0	32	9 (CMI)	23
SCEM	Mathématiques et applications	Modélisation mathématique et analyse appliquée	35	10	35	10 (CMI / redoublants/étrangers)	25
SCEM	Physique						
SCEM	Réseaux et télécommunication	Électronique, systèmes embarqués et télécommunications FA			20	0	20
SCEM	Réseaux et télécommunication	Télécommunications et réseaux informatiques FA			20	0	20
SCEM	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Interface homme environnement	15	0	15		
SCEM	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Interface homme matériel	30	0	30		
SCEM	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Motricité humaine	15	0	15		
SCEM	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique					5	55
LLSH	MEEF Premier degré	Premier degré Chambéry (CRPE)	60		60		60
LLSH	MEEF Premier degré	Premier degré Annecy (CRPE)	60		60		60
LLSH	MEEF Second degré	Anglais (CAPES)	25		25		25
LLSH	MEEF Second degré	Lettres modernes (CAPES)	20		20		20
LLSH	MEEF Second degré	Lettres - Histoire et Géographie (CAPLP)	0				
LLSH / SCEM	MEEF Second degré	Histoire-Géographie (CAPES)	34		34		34
SCEM	MEEF Second degré	Mathématiques (CAPES)	36		36		36
SCEM	MEEF Second degré	Sciences physiques et chimiques (CAPES)	20		20		20
SCEM	MEEF Second degré	Education physique et sportive (CAPEPS)	25		30		30
LLSH / SCEM	MEEF, encadrement éducatif						
TOTAL ETABLISSEMENT:			1420	187	1493	194	1268

Pour les diplômes co-accrédités ou faisant l'objet de conventionnement avec un autre établissement, seules les capacités donnant lieu à inscriptions principales seront présentées.

Les masters MEEF sont présentés dans l'établissement porteur.

* Capacité TMM (capacité globale): nombre d'étudiants pouvant être inscrits dans une formation

** Nouvel intitulé du parcours approuvé à la CFVU du 12 janvier 2023